

Municipales 2026 : Charte pour une mobilité routière décarbonée et partagée

(Élections municipales et intercommunales 2026)



Préambule

La mobilité routière concentre plus de 80 % des déplacements de personnes et de marchandises. Elle demeure au cœur de la vie quotidienne : aller travailler, accompagner ses enfants, faire ses courses, aller au sport ou au cinéma, irriguer l'économie, transporter des marchandises, tourisme...

Mais elle représente aussi près de 95 % des émissions du secteur des transports, le seul dont les émissions n'ont pas reculé depuis trois décennies.

Décarboner la route, massivement et rapidement, est donc une nécessité climatique, économique et sociale. Il s'agit d'une responsabilité collective et d'un engagement de long terme.

Les collectivités locales, villes et intercommunalités, sont déjà pleinement engagées dans cette transformation. Depuis plusieurs années, elles agissent : développement du covoiturage et des transports collectifs, électrification, verdissement des flottes, création d'aménagements cyclables, adaptation des voiries, sensibilisation des habitants et

habitantes. Ces efforts sont réels et concrets. Mais face à l'ampleur du défi, il faut désormais aller plus vite, plus loin, et surtout agir ensemble.

Cette accélération doit cependant tenir compte d'un contexte financier contraint. Les collectivités, déjà mobilisées sur de nombreux fronts, font face à des injonctions parfois contradictoires : on leur demande d'investir, d'innover, d'agir pour la transition, tout en maîtrisant leurs dépenses. Nous en avons conscience.

C'est pourquoi la décarbonation de la route doit être pensée comme une démarche rapide, pragmatique et soutenable : réaliste sur le plan budgétaire, juste sur le plan social, et efficace sur le plan environnemental.

Cette charte invite tous les maires de France, ou candidats maires, à s'engager en faveur de la décarbonation de la mobilité locale. En signant cette charte, le candidat/maire reconnaît la pertinence des convictions de l'Alliance et s'engage à l'accueillir sur son territoire pour suivre la tenue des engagements.

Nos convictions

Nous, candidates et candidats aux élections municipales et intercommunales de 2026, partageons la conviction que :

- La décarbonation de la route doit être **au cœur des politiques publiques locales**, au même titre que l'habitat, l'énergie ou la cohésion sociale ; elle doit être une composante majeure de l'action climatique, qu'il est indispensable d'accélérer ;
- La décarbonation de la route ne peut réussir que si elle est **socialement juste et inclusive**, en tenant compte des contraintes réelles de nos concitoyens et concitoyennes, notamment dans les zones rurales et périurbaines ;
- La décarbonation du transport routier de passagers et de marchandises doit s'appuyer sur la source d'énergie la plus adaptée, en tenant compte des contraintes énergétiques et climatiques.

- La route, transformée en réseau de mobilité **est un élément essentiel de la vie réelle** : elle relie les personnes, les entreprises et leurs travailleurs, les administrations et leurs agents, et doit continuer à le faire dans de meilleures conditions environnementales ;
- **Des solutions existent et peuvent être déployées selon les spécificités de chaque territoire** : sobriété dans l'usage de la voiture, covoiturage, transports collectifs sur route, électrification, aménagements pédestres, cyclables et multimodaux, valorisation énergétique des infrastructures, incitation au verdissement des flottes, tarification intelligente et sociale, recours systématique aux produits et techniques les plus décarbonées possibles pour la maintenance et la transformation des infrastructures routières existantes.

Nos engagements

En signant cette charte, nous nous engageons à :

- 1. Faire de la décarbonation de la route un objectif prioritaire du mandat 2026-2032**, au service du climat, de la santé publique, de l'inclusion et du pouvoir d'achat ;
- 2. Mobiliser les compétences du bloc communal** — communes, villes et agglomérations — pour favoriser des mobilités sobres, partagées et accessibles à toutes et tous ;
- 3. Intégrer ces enjeux (maintenance et rénovation des infrastructures, intermodalité, proximité des services, ...) dans les documents et projets de planification** : PCAET, PLUi, plans de mobilité, programmes voirie et stationnement ;
- 4. Soutenir les initiatives locales** et les coopérations entre acteurs publics et privés qui contribuent à réduire les émissions liées aux déplacements routiers ;
- 5. Associer mobilité des personnes et des marchandises** dans une approche commune de décarbonation plutôt que les traiter séparément, en collaboration avec les acteurs privés, pour une logistique urbaine et périurbaine soutenable ;
- 6. Associer les citoyens, les associations, les entreprises, les travailleurs**, à la construction et au suivi des actions engagées, car la transition ne se décrète pas : elle se construit pas à pas, avec et pour les usagers ;
- 7. Veiller à la solidité financière** de long terme des politiques mises en œuvre, en recherchant systématiquement l'efficacité, la cohérence et l'équité ;
- 8. Partager régulièrement les avancées** et valoriser les réussites locales pour encourager la diffusion des bonnes pratiques.

Conclusion

Décarboner la route, c'est agir **pour le climat sans opposer écologie et besoins de mobilité de tous**. C'est affirmer qu'une transition réussie doit être **juste, lisible et partagée** : à la hauteur des enjeux, mais adaptée aux réalités de terrain.

Nous, candidates et candidats aux élections municipales et intercommunales de 2026, réaffirmons notre volonté d'inscrire cette ambition au cœur de notre action publique, pour des territoires plus sobres, plus attractifs et plus solidaires. Nous ferons figurer les actions correspondantes dans notre programme et nous rendrons régulièrement compte de leur réalisation.